



Plateforme d'accompagnement  
des festivals éco-responsables

## ETAT DES LIEUX DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES

EN RÉGION PACA  
Édition 2010

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013



### ARCADE

6 place Barthélémy Niollon CS 30759  
13617 Aix-en-Provence cedex 1  
T. : 04 42 21 78 00 • F. : 04 42 21 78 01

arcade@arcade-paca.com  
www.arcade-paca.com



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



---

*La plateforme aér a été créée à l'initiative de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur. Sa mission est d'encourager les festivals, et l'ensemble de leurs parties prenantes, à s'engager dans des démarches éco-responsables pour limiter leur impact sur l'environnement. Elle est portée par l'Arcade (Agence régionale des arts du spectacle).*

*Afin de répondre à son objectif, la plateforme aér a réalisé un état des lieux régional, pour identifier le degré d'implication à ce jour des festivals ainsi que leurs besoins.*

*Un questionnaire, élaboré avec l'ADEME, a été adressé aux 600 structures organisant des festivals en région dans le domaine du spectacle vivant recensées dans la base de données Réseau d'Information culture de l'Arcade. L'enquête s'est déroulée sur une période de 6 mois, de mai à octobre 2010. 134 questionnaires ont été retournés.*

*Le bilan de cette enquête ne s'attache pas à généraliser des résultats, mais tente de décrire l'état d'avancement des démarches éco-responsables en région pour un nombre conséquent de manifestations. Les informations recueillies permettent d'orienter la pertinence des actions engagées par la plateforme.*

*\*Le Réseau d'information culture (RIC) est un réseau régional de gestionnaires de l'information animé par l'Arcade et composé de l'Agence régionale du livre, Régie culturelle régionale, FRAC, Arts vivants en en Vaucluse, Conseil général des Hautes-Alpes / CDMDT 05, et prochainement, la Commission régionale du film. Cette base de données recense à ce jour 17 000 structures culturelles (artistes, lieux de diffusion, bibliothèques et centres de ressources, cinémas, structures d'enseignements, industries culturelles, institutions...) et 12 000 spectacles (base agenda – référencement 2010).*

---

## Sommaire

### 1. Profil des manifestations

- Répartition territoriale
- Domaine artistique
- Type de structures porteuses
- Soutiens financiers spécifiques
- Estimation du public accueilli

### 2. Actions éco-responsables

- Transports et déplacements
- Prévention et gestion des déchets
- Maîtrise des consommations d'énergie
- Maîtrise des consommations d'eau
- Politique d'achat, de choix des Equipements et des prestations
- Communication et promotion de l'événement
- Sensibilisation à l'environnement
- Suivi et évaluation de la démarche éco-responsable
- Actions de mutualisation

### 3. Classification par état d'engagement

### 4. Les leviers de développement

### 5. Les besoins d'information

### 6. Le rôle attendu de la plateforme aér

### 7. Annexes méthodologiques

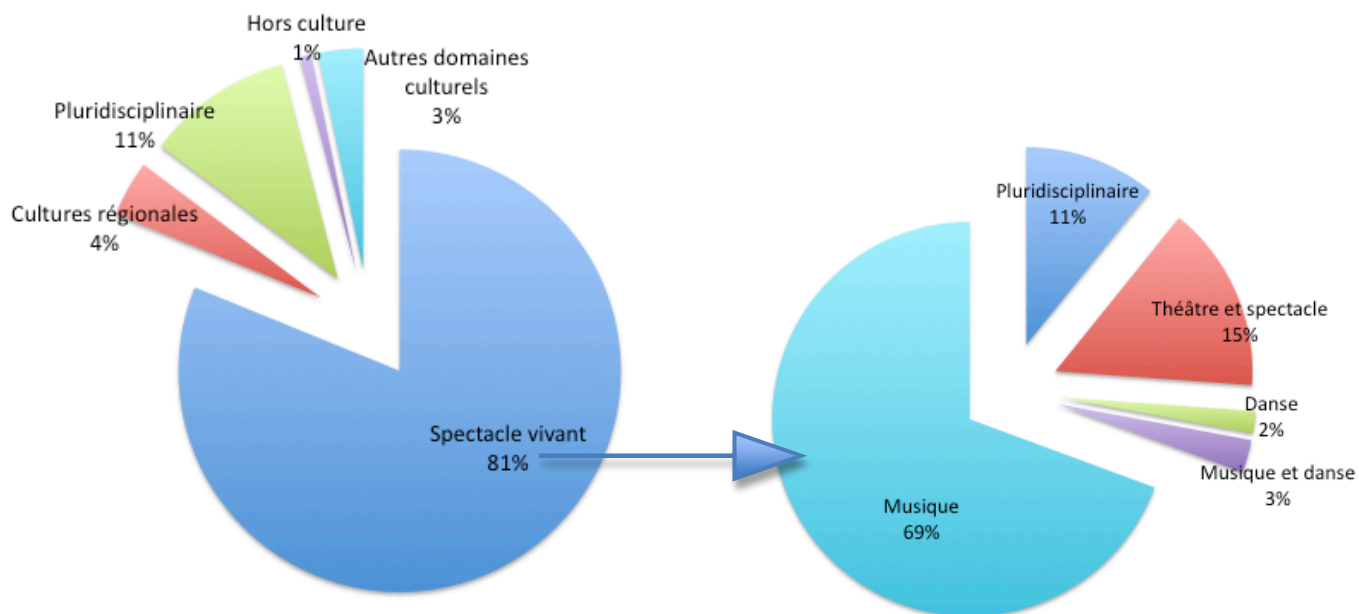
# 1. Profil des manifestations

## Répartition territoriale

	Alpes Hte Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse
Panel de l'enquête	15%	18%	18%	28%	12%	9%
Ensemble des manifestations	6%	7%	19%	33%	20%	16%

Ce graphique permet de visualiser la pertinence de l'échantillon par rapport à l'ensemble des festivals et manifestations du territoire.

## Domaines artistiques des manifestations



## Les structures porteuses des manifestations

Elles relèvent de diverses catégories regroupées selon leur activité principale.

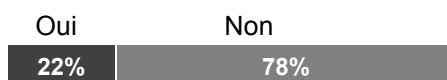
**68% d'entre elles sont des opérateurs culturels**, pour la plupart des structures à vocation de diffusion (programmateurs, organisateurs de manifestation, lieux de diffusion), de production (compagnies, ensembles, lieux et structures d'accompagnement), ou encore d'action culturelle.

**32% n'ont pas une activité principale relevant de la culture** ; il s'agit pour la plupart de collectivités et d'établissements publics (EPCI, offices du tourisme...).

(Voir en annexe les détails de cette typologie)

## Les soutiens financiers

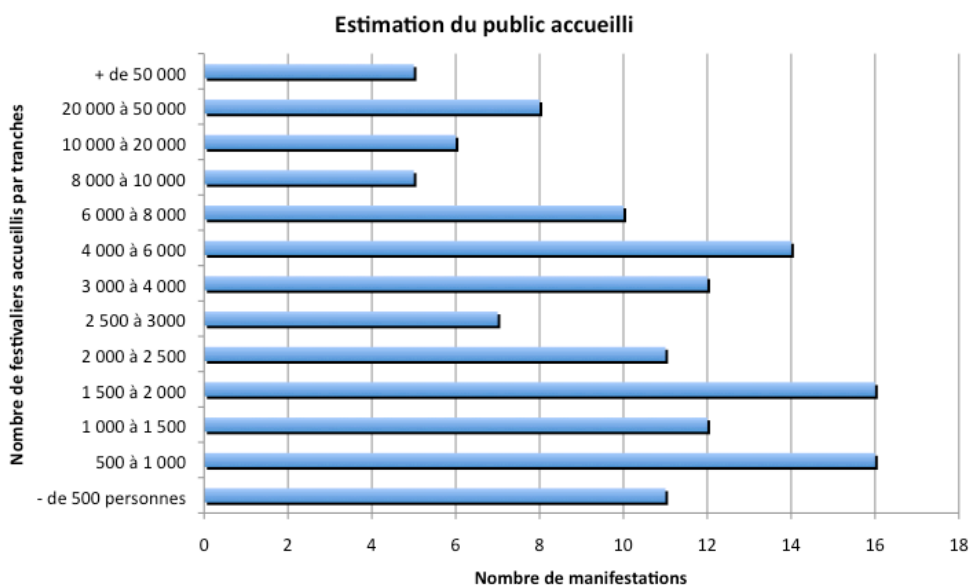
Avez-vous reçu des soutiens financiers spécifiques pour la mise en place de vos actions éco-responsables ?



Seulement 29 opérateurs ont répondu par l'affirmative, soit 22% du panel.

## Estimation du public accueilli

On estime que les 134 manifestation renseignées ont accueilli en 2010 **près de 1 million de personnes** à chaque édition.



## 2. Les actions éco-responsables

Cette partie est consacrée à l'analyse des actions éco-responsables déjà mises en œuvre ou non, ou envisagées pour les prochaines éditions, sur les 8 thèmes proposés dans le questionnaire.

### Transports et déplacements

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Mise en place d'un dispositif de transport en commun pour le public ?	18%	70%	12%
<b>Q2.</b> Incitation à utiliser des modes de transports doux comme le vélo ou la marche à pied ?	33%	66%	2%
<b>Q3.</b> Information et incitation aux possibilités de covoiturage/transports collectifs dans les supports de communication ?	37%	55%	8%
<b>Q4.</b> Application de conditions avantageuses pour le public qui utilise les transports collectifs, le covoiturage et autres transports alternatifs ?	6%	89%	5%
<b>Q5.</b> Utilisation de véhicules moins polluants pour les déplacements durant la manifestation ?	9%	85%	5%

36% des structures ont détaillé leurs actions mises en place sur la thématique des transports et déplacements.

Il en ressort une forte tendance à communiquer sur le covoiturage (18 structures), notamment via le site Internet de la manifestation.

Il peut s'agir alors soit d'une simple mise en avant de ce mode de transport avec des liens vers des sites spécialisés (ex : 123envoiture.com, la routedesfestivals.com, envoituresimone.com, co-voiturage.fr, association Garrigues, association Mobil'idées), et c'est le cas le plus fréquent, soit de l'intégration d'un espace dédié sur leur site Internet (type forum, plateforme).

La communication se fait également sur les supports papiers (dépliants, flyers). Deux structures seulement ont précisé faire une communication média.

D'autres modes de transport sont également cités, avec par ordre d'importance : navettes, bus, vélos, marche à pied, navettes bateau, tramway, et de façon anecdotique calèches, poussettes, véhicules hybrides ou électriques.

Le lieu de la manifestation impose certains modes de déplacement. Il en est ainsi pour des manifestations en centre-ville où la marche à pied et le vélo sont faciles. A l'inverse, si le lieu de la manifestation est éloigné ou difficile d'accès il n'est pas aisé d'inciter ces modes. L'importance de l'existence de parkings, et donc l'intervention des collectivités, est également citée par plusieurs structures pour pouvoir inciter au covoiturage.

Une autre lecture des réponses à cette question ouverte nous informe sur les partenariats mis en place avec des collectivités ou des sociétés/associations (exemples : régies de transport, office de tourisme, services communaux...).

Certaines structures ont également précisé la mise en place d'actions spécifiques pour l'équipe, les artistes et les prestataires, exemples : déplacements groupés, hébergements proches, vélos sur le site...).

## Prévention et gestion des déchets

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Tri et envoi des <b>déchets spécifiques</b> (piles, déchets dangereux...) vers des filières appropriées ?	63%	34%	3%
<b>Q2.</b> Tri et valorisation des déchets compostables ?	27%	72%	1%
<b>Q3.</b> Connaissance de la destination des déchets triés ?	30%	70%	0%
<b>Q4.</b> Organisation du tri des déchets recyclables dans les zones publiques ?	64%	35%	2%
<b>Q5.</b> Organisation du tri des déchets recyclables dans les zones backstage ?	65%	33%	2%
<b>Q6.</b> Mise en place d'une gestion des déchets pendant le montage et démontage de la manifestation ?	49%	48%	3%
<b>Q7.</b> Un travail en amont avec la collectivité référente sur les déchets ?	35%	58%	8%
<b>Q8.</b> Utilisation de vaisselle lavable ou compostable par le public ?	38%	57%	5%
<b>Q9.</b> Utilisation de vaisselle lavable ou compostable par l'équipe du festival et les artistes ?	68%	29%	4%

66 structures (49%) ont détaillé leurs actions mises en place sur le thème de la gestion des déchets.

Il en ressort que les pratiques en la matière concernent, par ordre d'importance : le tri sélectif, la vaisselle éco-responsable et le recours à des bénévoles pour collecter les déchets et sensibiliser le public sur ces questions. À titre d'exceptions, 3 structures ont mis en place des systèmes de valorisation du compost récolté sur le site de la manifestation. Seulement 3 organisateurs ont déclaré œuvrer pour une réduction générale de leurs déchets.

Un nombre significatif de structures délèguent la gestion de leurs déchets à la collectivité dans laquelle elles sont implantées. D'autre part, certaines structures estiment produire pas ou peu de déchets.

Les organisateurs ont souvent évoqué un travail conjoint avec des associations sur cette thématique. Ainsi, 7 structures travaillent en collaboration avec une association qui propose aux organisateurs d'événements une gestion responsable des déchets générés par leur manifestation, et 3 font appel aux Ambassadeurs du tri durant leurs manifestations (communicants de proximité chargés de promouvoir la collecte sélective et le tri des emballages ménagers auprès des citoyens. Ils sont aujourd'hui 1300 en France).

## Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie

	Oui	Non	Prévu
Q1. Utilisation d'éclairages en basse consommation ?	27%	62%	11%
Q2. Recours à des énergies renouvelables* ?	4%	91%	5%
Q3. Mise en place d'un système d'économie d'eau ?	17%	82%	2%
Q4. Installation de toilettes sèches ?	20%	74%	6%

\*Exemples cités : Pompe à chaleur, panneaux solaires et petit matériel.

Concernant les consommations d'énergie, 50 structures (37%) ont répondu pour expliciter leurs actions en matière d'économie d'énergie.

La principale mesure prise à cet égard est l'utilisation de LED pour l'éclairage des manifestations, qui sont la plupart du temps loués. Quant à ceux qui n'utilisent pas ce type de matériel, ils évoquent en grande majorité le fait qu'ils ne maîtrisent pas l'énergie, qui est gérée par la collectivité qui les accueille. Certains déclarent n'avoir pas ou peu besoin d'éclairage, leurs manifestations se déroulant en journée. Quelques organisateurs déclarent étudier des projets de panneaux solaires, et un autre a déjà installé une éolienne.

40 structures (30%) ont détaillé leurs actions à propos de leur gestion de l'eau.

À cet effet, quasiment la moitié des organisateurs ont mis des toilettes sèches à disposition sur le site de leur manifestation. Dans tous les cas, que les manifestations utilisent ou non ce type de matériel sanitaire, un certain nombre évoquent le coût encore trop élevé de ces installations.

D'autres actions, moins répandues, sont également évoquées par certains organisateurs comme la récupération des eaux de pluie, l'installation de fontaines à eau ou de boutons-poussoirs.

Certains organisateurs ont exprimé une attention particulière à l'environnement naturel du lieu de leur manifestation : à titre d'exemple, une manifestation qui se déroule à proximité d'une rivière a interdit tous les détergents sur son site.

Cependant, seulement 2 structures interrogées affirment avoir mis en place des politiques générales d'économie d'eau.

## Politique d'achat, de choix des équipements et des prestations

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Intégration de critères environnementaux dans le choix de produits ou de prestataires ?	48%	45%	7%
<b>Q2.</b> Pour la restauration, proposition de produits alimentaires issus de l'agriculture locale ou biologique ?	63%	32%	5%
<b>Q3.</b> Utilisation de méthodes (recyclage, réutilisation...) et/ou de matériaux éco-responsable pour l'aménagement du site (décoration, signalétique...)?	71%	26%	2%
<b>Q4.</b> Distribution d'objets promotionnels éco-conçus ?	12%	84%	4%
<b>Q5.</b> Recours à un prestataire de catering ?*	41%	59%	

Sur les 134 manifestations renseignées, seulement 31 ont détaillé certaines de leurs actions (soit 23%).

Parmi elles, 5 ont expliqué les raisons de leur absence d'actions éco-responsables ; les achats relèvent d'une politique municipale, un budget insuffisant, ou encore pas de moyen de stockage. 4 domaines d'action ressortent dans les réponses libres avec dans l'ordre d'importance ; la restauration, la décoration, les objets promotionnels et la signalétique.

Concernant la restauration, sont cités les produits bios ou issus du commerce équitable, l'origine locale des produits, les boissons de type jus de fruits, bières et vins bios (abandon des canettes de soda).

Concernant la décoration et la signalétique, il s'agit surtout de récupération et réutilisation d'une année sur l'autre.

Enfin, concernant les objets promotionnels sont cités les gobelets consignés, les teeshirts en coton bio ou du commerce équitable, les stylos, cendriers et marques pages éco-conçus.

Il est à noter le comportement engagé de 4 manifestations menant des actions éco-responsables à la fois sur la restauration (achats groupés, productions locales ou équitables, gestion des stocks alimentaires), l'aménagement du site (structures en bois réutilisées, matériaux de récupération, bâches et canisses réutilisables), la signalétique (utilisation de chutes de planches, bannières multilogos monochromes, kakemonos paysagers) et objets promotionnels éco-conçus (gobelets consignés, Teeshirts en fibres de bambou et coton naturel).

Parmi les 78 structures ayant répondu ne pas faire appel à un prestataire pour le catering, 35 d'entre elles ont précisé que ce service est géré en interne, avec une précision souvent citée sur la mention bio des produits utilisés. 43 structures n'ont pas fourni de détail.

Pour les 55 autres structures, elles ont pour la plupart indiqué les coordonnées d'un seul prestataire habituel. 14 structures font appel à divers restaurants sans en citer un en particulier. 2 gîtes d'étapes et des associations (Centre d'aide par le travail CAT, associations du quartier, association de commerçants) sont également cités.

De manière générale, le choix des prestataires est fonction du lieu de la manifestation, les structures privilégient des fournisseurs géographiquement proches.

\* En France, le **catering** est un terme de jargon professionnel qui désigne l'approvisionnement en repas d'un grand groupe de personnes. Dans le domaine du spectacle, notamment sur un tournage de film, une tournée, un concert, un événementiel ou un festival, il désigne les repas servis au personnel (équipe et artistes). Il peut être pris en charge par des prestataires, des entreprises spécialisées qui fournissent, organisent ou gèrent le catering.

## Communication et promotion de l'événement

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Intégration de critères environnementaux dès la phase de conception des supports de communication ?	67%	29%	4%
<b>Q2.</b> Intégration de critères environnementaux dans l'évaluation des offres d'impression (label, qualité écologique des encres) ?	43%	52%	5%
<b>Q3.</b> Utilisation de papier ecolabellisé et/ou recyclé pour les supports de communication ?	50%	45%	5%
<b>Q4.</b> Réalisation d'un suivi des quantités imprimées et diffusées afin d'adapter le nombre d'impression d'une année sur l'autre ?	88%	9%	3%

Sur les 134 manifestations renseignées, seulement 31 ont répondu (soit 23%), en précisant seulement le nom des imprimeries ecolabellisées auxquelles elles avaient recours. 5 ont également précisé avoir diminué l'utilisation de supports physiques pour une communication électronique (sites Internet, mails, forums, téléphones portables...).

## Sensibilisation à l'environnement

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Formation des intervenants sur la gestion environnementale de la manifestation ?	30%	63%	7%
<b>Q2.</b> Installation de points d'informations présentant la démarche sur le site de la manifestation ?	21%	69%	4%
<b>Q3.</b> Communication en direction des médias sur les efforts éco-responsables ?	27%	69%	4%
<b>Q4.</b> Sensibilisation à l'environnement dans les supports de communication ?	50%	45%	4%

Sur les 134 manifestations renseignées, près d'un tiers ont précisé leurs actions. La sensibilisation à l'environnement passe avant tout par les différents supports de communication de la manifestation ; informations sur les actions engagées (transports, chartes, labels), objets promotionnels... et les médias. Par l'engagement des équipes, des intervenants et des bénévoles, avec des actions allant de la documentation à la formation. Et par l'installation de points d'information sur le lieu de la manifestation.

## Suivi et évaluation de la démarche éco-responsable

	Oui	Non	Prévu
<b>Q1.</b> Formalisation des engagements et objectifs éco-responsables ?	19%	69%	12%
<b>Q2.</b> Mise en place d'indicateurs de <b>mesure de l'impact environnemental</b> de la manifestation ?	14%	80%	6%
<b>Q3.</b> Réalisation d'un <b>bilan</b> des actions entreprises et des <b>pistes d'amélioration</b> ?	48%	41%	11%
<b>Q4.</b> Evaluation des <b>émissions de gaz à effet de serre</b> ?	6%	92%	2%

Sur les 134 manifestations renseignées, 22 ont précisé les actions mises en place. Pour la plupart il s'agit de la réalisation d'un Bilan Carbone.

Certaines ont réalisé une mesure des émissions de gaz à effet de serre, ou sont engagées sur la lecture d'indicateurs, la mesure de l'impact environnemental, des études, des bilans d'ensemble. Sont également cités la réalisation d'un cahier des charges et de feuilles de retour d'expérience, d'une charte, d'un guide, d'un agenda 21 ou encore la politique de la collectivité.

## Les actions de mutualisation

### LES ACTIONS DEJA ENGAGEES

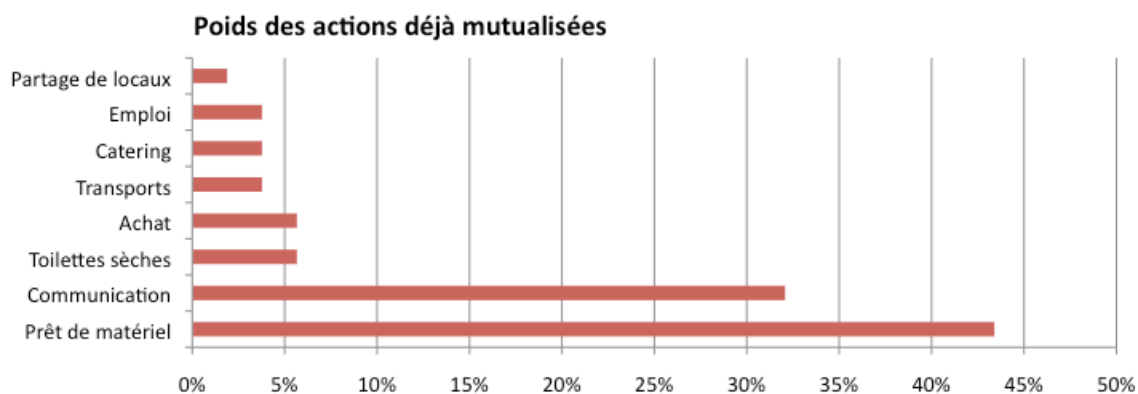
Oui Non

48%

52%

Sur les 68 structures ayant déjà mis en place des actions mutualisées, les  $\frac{3}{4}$  d'entre elles ont précisé le type d'actions menées.

Pour près de la moitié des cas il s'agit de prêt de matériel (exemples cités : sonorisation, éclairage, instruments de musique, caravanes, chapiteaux), et pour un tiers des cas il s'agit d'actions de communication voire de programmation. Les autres types d'actions représentent moins de 6% des réponses et concernent par ordre d'importance les achats groupés, les toilettes sèches, le catering, les transports, le partage de locaux et l'emploi via un groupement d'employeurs.



### LES ACTIONS PREVISIONNELLES POUR LES PROCHAINES EDITIONS

La lecture des actions de mutualisation prévues fait ressortir une priorité des structures sur les thèmes de la communication et promotion de la manifestation, des politiques d'achats, de choix d'équipements et de prestations, et de la sensibilisation à l'environnement. Les autres thèmes sont envisagés par moins de la moitié des structures ayant répondu cette question.

Projets d'actions mutualisées	%
Communication et promotion	73%
Politiques d'achats, choix d'équipements/prestations	69%
Sensibilisation à l'environnement	65%
Suivi et évaluation de la démarche	50%
Prévention et gestion des déchets	49%
Maîtrise des consommations d'énergie	43%
Transports / déplacements	42%
Maîtrise des consommations d'eau	34%
Autres actions	16%

### 3. Classification

Au vue du nombre important de structures ayant répondu sur leur réalisation de démarches éco-responsables pour leurs manifestations, il est possible de faire une synthèse sous forme de typologie de ces dernières à partir de critères donnant **3 niveaux d'engagement dans une démarche éco-responsable** : démarche **avancée**, démarche **émergente** et démarche **attentiste**.

Niveau de la démarche éco-responsable par thème	Avancée	Emergente	Attentiste	Sans réponse
Communication et promotion de l'événement	63	36	33	2
Politiques d'achats, choix des équipements et prestataires	42	44	44	4
Prévention et gestion des déchets	26	67	37	4
Sensibilisation à l'environnement	24	22	87	1
Maîtrise des consommations d'eau	13	13	104	4
Transports / Déplacements	12 ✓	12	106	4
Suivi et évaluation de la démarche éco-responsable	8 ✓	55	68	3
Maîtrise des consommations d'énergie	5 ✓	31	97	1

✓ Actions innovantes

*Lecture : 63 structures ont une démarche éco-responsable qualifiée d'avancée dans le domaine de la communication et de la promotion de leurs manifestations.*

Moins de la moitié des manifestations enquêtées sont dans une démarche éco-responsable avancée. Une tendance ressort concernant l'effort des structures en matière de Communication et promotion de l'événement, Politiques d'achats, choix des équipements et prestataires. Ces deux thèmes concentrent respectivement 47% et 31% des manifestations engagées.

La corrélation n'est toutefois pas forte entre ces deux thèmes, moins de ¼ des structures ont exprimé un effort couplé pour ces deux thèmes.

Il en est de même sur une lecture plus globale ; les structures semblent privilégier certaines actions éco-responsables relevant de divers thèmes plutôt que de concentrer un effort sur un thème en particulier.

La lecture par action quand à elle fait ressortir une concentration des efforts sur 8 actions en particulier et pour lesquelles plus de la moitié des structures porteuses des manifestations se sont engagées.

THÈMES	ACTIONS	NBRE DE MANIFESTATIONS
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	Utilisation de vaisselle lavable ou compostable par l'équipe de la manifestation et les artistes	90
	Organisation du tri des déchets recyclables dans les zones backstage	86
	Organisation du tri des déchets recyclables dans les zones publiques	85
COMMUNICATION, PROMOTION DE L'EVENEMENT	Tri et envoi des déchets spécifiques vers des filières appropriées	82
	Réalisation d'un suivi des quantités imprimées et diffusées afin d'adapter le nombre d'impressions d'une année sur l'autre	115
POLITIQUES D'ACHATS, CHOIX DES EQUIPEMENTS ET DES PRESTATAIRES	Intégration de critères environnementaux dès la phase de conception des supports de communication	89
	Utilisation de méthodes et/ou de matériaux éco-responsables pour l'aménagement du site	95
	Proposition de produits alimentaires issus de l'agriculture locale ou biologique	84

## 4. Les leviers de développement

### Les conditions de développement souhaitées

Dans cette rubrique du questionnaire les structures étaient interrogées sur le degré d'importance qu'elles donnent à certaines conditions pour le développement de leurs démarches éco-responsables.

Le questionnaire proposait une liste de 7 conditions, qui ont toutes recueillies un degré moyen ou élevé d'importance. La lecture doit donc se faire sur le dernier degré, le niveau le plus élevé, qui nous renseigne alors sur la priorité des besoins exprimés. Dans l'ordre décroissant, il s'agit des moyens humains, d'une aide financière spécifique, d'une formation des équipes, de moyens techniques et matériel spécifique, d'indicateurs et de moyens d'évaluation, d'information-documentation-ressources, et d'accompagnement méthodologique et technique.

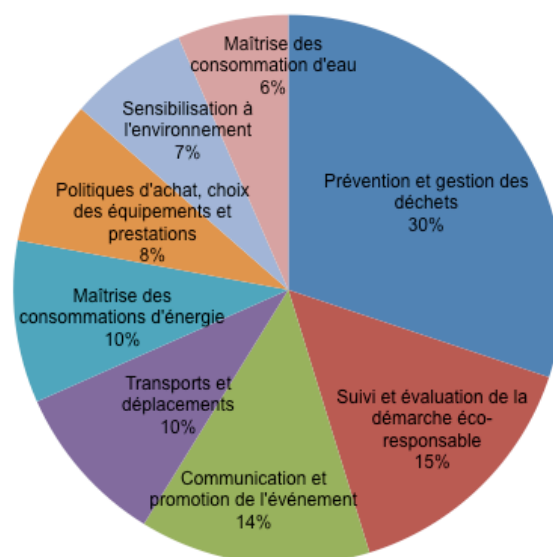
#### Présentation des conditions de développement par degré d'importance

Présentation des conditions de développement par degré d'importance	Niveau élevé exprimé
Disponibilité de moyens humains/bénévoles	47%
Aide financière spécifique	42%
Formation des équipes en matière d'éco-responsabilité	39%
Moyens techniques/Accès à du matériel spécifique	38%
Présence d'indicateurs, moyens d'évaluation de la démarche	18%
Information/Documentation/Ressources sur l'éco-responsabilité	15%
Accompagnement méthodologique et technique	15%

## 5. Les besoins d'information

La construction de la grille du questionnaire prévoyait un espace permettant aux enquêtés d'exprimer leurs besoins d'informations sur chacune des 34 actions éco-responsables listées pour les 8 thèmes.

Au total 47 structures ont exprimé près de 200 besoins d'informations. Les besoins d'information peuvent être priorisés ; 1/3 des besoins concernent le thème de la prévention et gestion des déchets, 1/6 les thèmes de la maîtrise des consommations d'énergie et des consommations d'eau, du suivi et de l'évaluation de la démarche éco-responsable, et de la communication et promotion de l'événement. Les autres thèmes recueillent moins de 10% des besoins exprimés.



THÉMES	ACTIONS ECO-RESPONSABLES	NBRE DE BESOINS EXPRIMES
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	CONNAISSANCE DESTINATION DES DECHETS TRIES	13
	TRI ET VALORISATION DES DECHETS COMPOSTABLES	9
	VAISSELLE LAVABLE OU COMPOSTABLE UTILISEE PAR PUBLIC	7
	TRI DES DECHETS SPECIFIQUES	6
	TRI DES DECHETS DANS ZONES PUBLIQUES	5
	TRI DES DECHETS DANS ZONES BACKSTAGE	5
	VAISSELLE LAVABLE OU COMPOSTABLE UTILISEE PAR EQUIPE ET ARTISTES	5
	GESTION DES DECHETS MONTAGE ET DEMONTAGE	4
	UTILISATION DE VEHICULES MOINS POLLUANTS	3
	TRAVAIL AVEC LA COLLECTIVITE	3
MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET D'EAU	UTILISATION ECLAIRAGES BASSE CONSOMMATION	12
	TOILETTES SECHES	8
	UTILISATION ENERGIES RENOUVELABLES	7
	MISE EN PLACE SYSTEME D'ECONOMIE D'EAU	5
SUIVI ET EVALUATION DE LA DEMARCHE ECO-RESPONSABLE	EVALUATION EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	9
	MISE EN PLACE INDICATEURS DE MESURE IMPACT ENVIRONNEMENT	8
	FORMALISATION DES ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS ECO-RESP	7
	REALISATION BILAN DES ACTIONS ET PISTES D'AMELIORATION	6
COMMUNICATION ET PROMOTION DE L'EVENEMENT	CRITERES ENVIRONNEMENTAUX DANS L'EVALUATION DES OFFRES D'IMPRESSION	13
	UTILISATION PAPIER ECOLABELLISE OU RECYCLE	8
	CRITERES ENVIRONNEMENTAUX DES LA PHASE DE CONCEPTION SUPPORTS DE COM	4
	REALISATION D'UN SUIVI DES QUANTITES IMPRIMEES	2
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	DISPOSITIF DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LE PUBLIC	7
	INCITATION TRANSPORTS DOUX	5
	CONDITIONS AVANTAGEUSES POUR LE PUBLIC UTILISANT TRANSPORTS COLLECTIFS	4
	INFORMATION/INCITATION COVOITURAGE/TRANSPORTS COLLECTIFS SANS SUPPORT DE COMMUNICATION	3
POLITIQUES D'ACHAT, CHOIX DES EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS	CRITERES ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CHOIX DES PRODUITS OU PRESTATAIRES	7
	PRODUITS ALIMENTAIRES ISSUS AGRICULTURE LOCALE OU BIO	5
	UTILISATION MATERIAUX ECO-RESPONSABLES	3
	OBJETS PROMOTIONNELS ECO-RESPONSABLES	2
SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT	INTALLATION POINTS D'INFORMATION SUR LA DEMARCHE ECO-RESP	5
	SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT DANS LES SUPPORTS DE COM	4
	FORMATION DES INTERVENANTS SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE	3
	COMMUNICATION SUR LES EFFORTS ECO-RESP	2

## 6. Le rôle attendu de la plateforme aé

---

La dernière question portait sur les attentes d'une plate-forme d'accompagnement. Nous vous présentons la lecture synthétique des réponses, qui ont été nombreuses puisque 128 structures ont apporté leurs commentaires.

Par ordre d'importance, elles envisagent que la plateforme remplisse les missions suivantes :

### **Information et documentation**

Proposition de mise en place de relais d'information, d'un centre ressources, ou encore d'organisation de journées d'information.

### **Conseil**

Dans le sens d'une force d'expertise, par exemple pour le montage de dossiers de subvention, d'un accompagnement sur le terrain, d'un apport en conseil méthodologique et de recommandations.

### **Innovation**

Avec des propositions d'idées et de solutions alternatives facilement applicables et financièrement viables. Exemple donné d'une boîte à outils (ex: pour critère d'évaluation et mise en place d'indicateurs, feuille de route, bilan carbone) pour faciliter et guider dans les démarches.

### **Mise en réseau et de mutualisation**

Exemple donné d'un dispositif de mutualisation de moyens comme un groupement d'achat facilitant l'accès aux produits éco-responsables.

Exemple d'un répertoire de prestataires certifiés et/ou labellisés.

**Formation et d'éducation** des porteurs de projets et des bénévoles, notamment en matière réglementaire (technicité, certification, labellisation...).

**Intermédiaire** avec les institutionnels et autres partenaires

Le coût élevé d'une démarche éco-responsable, le rôle essentiel d'impulsion des collectivités et les relations difficiles avec les organismes de transport sont très souvent cités.

### **Partage d'expériences et de mise en débat**

Avec la constitution de rencontres, de réunions, de forums ou de comités afin de permettre aux professionnels de partager leurs expériences et de s'inspirer des idées de chacun.

Et la centralisation des échanges et propositions afin d'en permettre la diffusion.

**Gestion et de mise à disposition de matériel, par exemple via la Régie culturelle.**

**Sensibilisation du public** aux enjeux du développement durable en prouvant l'intérêt social et convivial d'une démarche éco-responsable.

## Annexes méthodologiques

---

### Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire a été réalisé informatiquement par une mise en ligne sur le site Internet de l'Arcade. Ce mode de collecte a été choisi pour sa rapidité et sa facilité de saisie pour les personnes sollicitées, cependant des relances mails et un accompagnement téléphonique ont été nécessaires pour près du tiers des répondants. Le questionnaire reste toujours accessible afin d'alimenter en continu les données d'informations de la plateforme aér.

La grille du questionnaire est construite sur 4 rubriques : l'identité du festival, les actions éco-responsables, les leviers de développement et les actions de mutualisation.

Chacune de ces rubriques est déclinée au travers d'une série de questions fermées à choix multiple (réponses préétablies) et d'une question ouverte (libre réponse) permettant aux structures enquêtées d'apporter des précisions aux réponses précédentes. La rubrique sur les actions éco-responsables est la plus importante, elle est constituée de 8 thèmes.

Au total, 134 manifestations ont été renseignées avec un taux de réponse très élevé par question. Le travail d'analyse statistique n'a pas porté sur l'ensemble des items du questionnaire, certaines informations seront utilisées ultérieurement par la plateforme aér, au fur et à mesure des contacts réalisés avec les structures.

Les questions fermées ont fait l'objet d'un tri à plat et d'opérations de croisement pour une lecture de tendances dont l'état des lieux sera affiné par la suite avec des analyses monographiques individuelles. Les questions ouvertes, elles, ont fait l'objet d'une analyse particulière en fonction des occurrences ou positions contraires exprimées.

### Termes utilisés

#### **Festival :**

Manifestation événementielle qui a pour vocation principale la diffusion de spectacle vivant (hors reconstitutions historiques) répondant aux critères suivants :

Dure plus de 1 jour

Se déroule sur une période restreinte (amplitude maxi = 1,5 mois)

Est concentré dans le temps (nbre de jours de représentation/amplitude >0,33)

Comporte au moins 2 programmes distincts

Renouvelée régulièrement

#### **Manifestation ponctuelle**

Manifestation événementielle de diffusion de spectacle vivant (hors reconstitutions historiques) qui ne répond pas aux critères précédents de renouvellement, de durée, de concentration, d'amplitude et de diversité.

Il peut s'agir effectivement de manifestations ponctuelles (très courtes dans le temps), ou encore de manifestations étendues sur une plus longue période (programmation estivale...).

## Typologie des structures porteuses des manifestations enquêtées

La catégorie **Structures à vocation de diffusion** regroupe trois types de structures :

- des lieux de diffusion musique (5), théâtre (1), spectacle vivant (2) et pluridisciplinaire culture (2)
- des organisateurs de manifestations arts de la rue (1), cinéma (2), théâtre et spectacles (3), musique (25), cultures régionales (4), spectacle vivant (4) et pluridisciplinaire culture (6)
- des structures ayant une programmation diffuse tout au long de l'année du secteur musique (4), spectacle vivant (1) et pluridisciplinaire (1).

La catégorie **Collectivités et assimilés** comporte :

3 Conseils généraux, 3 EPCI (intercommunalités à fiscalité propre) dont 1 Communauté d'agglomération et 2 Communautés de communes, 15 communes (dont 1 en partenariat avec une association d'action culturelle), 8 offices du tourisme, 2 offices municipaux de la culture, 3 centres socio-culturels municipaux.

La catégorie **Structures d'action culturelle et de développement** contient :

4 associations de sensibilisation à une pratique amateur, 4 centres culturels, 2 MJC, 2 groupes folkloriques, 2 structures ressources pour des professionnels de la culture.

La catégorie **Structures à vocation de production** regroupe trois types de structures :

- des compagnies arts de la rue (1), arts de la piste (1), théâtre (4), ensemble musique (1) et collectif d'artistes (1)
- des lieux de production musique (2) et pluridisciplinaire culture (1)
- des structures d'accompagnement musique (1) et pluridisciplinaire culture (1)

La catégorie **Structures de conservation et valorisation patrimoniale** regroupe :

1 association d'amis de l'orgue, et 2 associations de gestion d'un site patrimonial.

La catégorie **Structures de formation** contient :

1 école municipale de musique et danse et 1 université d'été.

La catégorie **Autres structures** rassemble : 5 associations d'éducation populaire et de solidarité, 3 associations de loisirs culturels, sportifs et d'animation, et 2 associations ne relevant pas du champ culturel (1 association de commerçants et 1 association éco-citoyenne).

## Les critères qui ont permis la construction des niveaux d'engagement

### 1<sup>er</sup> thème Transports et déplacements

Démarche avancée = dispositif de transport en commun pour le public et utilisation de véhicules moins polluants

Démarche émergente = dispositif de transport en commun pour le public

### 2<sup>ème</sup> thème Prévention et gestion des déchets

Démarche avancée = vaisselle lavable ou compostable pour le public ou pour l'équipe du festival et les artistes, et au moins 1 des autres items listés dans le questionnaire

Démarche émergente = au moins 4 des 6 derniers items listés dans le questionnaire

### 3<sup>ème</sup> thème Maîtrise des consommations d'énergie

Démarche avancée = utilisation d'éclairages basse consommation et recours à des énergies renouvelables

Démarche émergente = 1 des 2 items listés dans le questionnaire

### 4<sup>ème</sup> thème Maîtrise des consommations d'eau

Démarche avancée = mise en place d'un système d'économie d'eau et installation de toilettes sèches

Démarche émergente = 1 des 2 items listés dans le questionnaire

### 5<sup>ème</sup> thème Politiques d'achats, de choix des équipements et des prestations

Démarche avancée = au moins 3 items sur les 4 listés dans le questionnaire

Démarche émergente = au moins 2 items sur les 4 listés dans le questionnaire

### 6<sup>ème</sup> thème Communication et promotion

Démarche avancée = au moins 3 items sur les 4 listés dans le questionnaire

Démarche émergente = au moins 2 items sur les 4 listés dans le questionnaire

### 7<sup>ème</sup> thème Sensibilisation à l'environnement

Démarche avancée = le premier item + deux autres items sur les trois listés dans le questionnaire

Démarche émergente = au moins 1 des 3 derniers items listés dans le questionnaire

### 8<sup>ème</sup> thème Suivi et évaluation

Démarche avancée = le dernier item + au moins 1 des 3 premiers items listés dans le questionnaire

Démarche émergente = au moins 1 des 3 premiers items listés dans le questionnaire